

ACTUALITÉ GÉNÉRALE

Attention au frelon asiatique !



L'intercommunalité prend à sa charge la destruction des nids de frelons sur le territoire.



Créé le : 5/07/2019 - Mis à jour le : 5/07/2019

Détails

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a récemment signé une convention avec le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles (GDSA) de Seine et Marne. Ainsi, si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, vous pouvez contacter la Direction de l'Environnement de Marne et Gondoire.

VOIR AUSSI

Contact

GDSA

> 01.60.35.43.55

> [envoyer un mail](#)